

Yannos Papantoniou, ministre de l'économie et des finances

## « L'achèvement des réformes donnera, dans un an ou deux, un nouveau coup de pouce à la croissance »

**« Les experts internationaux ont salué les progrès de l'économie grecque, comment expliquer ce succès ?**

- Il est dû à une politique de finances publiques très rigoureuse. Commencée en 1994 avec la remise du programme de convergence à la Commission européenne, cette politique s'est poursuivie sans déviation pendant six ans. Les résultats obtenus sont assez remarquables. L'inflation est tombée de 14 % en 1993 à près de 2,9 % cette année, malgré l'augmentation du prix du pétrole. Plus éloquent encore, le déficit budgétaire, qui était de 13,9 % en 1994, avoisinera zéro cette année, et en 2001, pour la première fois depuis des décennies, notre budget dégagera un surplus.

Mais le résultat le plus significatif est l'accélération de la croissance. Pendant vingt ans, de 1975 à 1995, le taux de croissance annuel de la Grèce était d'environ 1 %, il est passé à 4 % ou 5 %. Toutes les organisations internationales reconnaissent que les perspectives pour l'économie grecque dépassent largement les résultats des dernières décennies. Donc, en termes macroéconomiques, les résultats sont remarquables.

Bien sûr les structures de l'économie accusent parfois des faiblesses, et il existe des problèmes sociaux : taux de chômage élevé, insuffisance de notre Etat social, déficience des services de santé et d'éducation. Mais notre philosophie est de tirer profit de l'économie forte que nous avons réussi à construire, d'augmenter les crédits et de soutenir la construction d'un Etat social fort qui donnera aux citoyens des services de haute qualité.

**- Ces mêmes experts n'ont pas manqué de souligner les faiblesses structurelles de l'économie grecque, quelle sera votre politique pour permettre à la Grèce de tenir son rang dans la zone euro ?**

- Nous poursuivons trois types de politiques pour redresser l'éco-

nomie grecque à long terme et renforcer notre compétitivité dans l'Europe monétaire. La première politique menée depuis des années, grâce surtout aux crédits de l'Union européenne, repose sur les grands investissements infrastructuraux.

La seconde politique consiste en des réformes structurelles, les privatisations notamment, qui se poursuivent à un rythme accéléré, et l'ouverture des marchés des télécommunications et de l'énergie à partir de 2001. A quoi s'ajoutent les grandes réformes qui touchent le fonctionnement de notre système public, celles de la sécurité sociale, qui sera lancée l'an prochain, de l'administration publique, de la santé et de l'éducation, dans le but de renforcer la compétitivité de ces secteurs et d'améliorer la qualité des services. Je suis convaincu que l'achèvement de ces réformes, dans un an ou deux, donnera un coup de pouce à la croissance économique et à la qualité de vie de nos concitoyens.

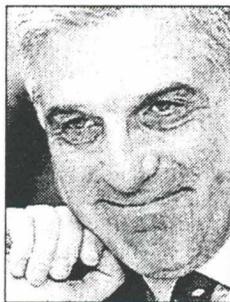
Enfin la troisième politique, en faveur de la compétitivité, porte sur le domaine informatique, l'économie digitale, les programmes qui visent à introduire dans notre pays des technologies nouvelles et à former les jeunes générations. C'est un programme très ambitieux, en partie financé par l'Union européenne, en partie par des crédits nationaux, qui couvre une vaste gamme d'initiatives visant à introduire la nouvelle économie en Grèce.

**- Quelle est l'ambition économique de la Grèce pour les pays des Balkans ?**

- Nos projets ne manquent pas d'ambition vu que la Grèce et les pays balkaniques partagent de grandes expériences historiques, ont des religions, des traditions communes, une affinité culturelle, d'importants liens économiques, depuis Byzance. Interrompus par des bouleversements historiques et politiques, notamment pendant l'ère communiste,

ces liens se sont resserrés depuis 1990 avec l'adoption par ces pays de l'économie de marché et de la démocratie. La Grèce est une puissance régionale, une puissance de paix et de stabilité. Elle a exercé ce rôle avec vigueur dans les dix dernières années. Elle continuera de le jouer et, par le biais de la coopération économique, d'encourager ces pays à intégrer le plus rapidement possible l'Union européenne.

La Grèce est un puissant investisseur dans ces pays où de grandes entreprises grecques se sont installées et produisent des biens et services qui renforcent les structures économiques de ces pays. Nous poursuivrons dans cette voie.



**Yannos Papantoniou**

● Né en 1949, Yannos Papantoniou a suivi des études d'économie politique en Grèce, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, qu'il a complétées par des études d'histoire à l'Ecole pratique des hautes études d'Athènes et a travaillé, de 1978 à 1981, à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

● D'abord conseiller économique d'Andréas Papandréou, il a été nommé ministre de l'économie en 1994 et a hérité, deux ans plus tard, en sus, du portefeuille des finances. Il a été confirmé dans ces fonctions après les élections d'avril 2000.

Dans le climat positif qui s'est développé au sein de la communauté internationale pour soutenir ces pays récemment meurtris par trois guerres, la Grèce a mis en place son propre plan d'aide économique pour la reconstruction des Balkans. Nous sommes prêts à aider nos voisins à rattraper le train européen et à redonner à leurs citoyens le niveau de vie qu'ils méritent et dont ils ont été si longtemps privés.

**- Dans le cadre des relations gréco-turques, comptez-vous diminuer vos dépenses militaires qui grèvent le budget et alourdissent la dette publique ?**

- En tant que ministre des finances, je n'hésite pas à dire que je suis favorable à la diminution des dépenses militaires, mais, comme homme politique grec, je suis plutôt réservé en la matière. Je suis conscient qu'aussi longtemps qu'il subsiste des tensions entre la Grèce et la Turquie, les dépenses militaires sont malheureusement nécessaires. J'espère que le processus d'Helsinki aboutira, que la perspective européenne conduira la Turquie à réviser ses positions vis-à-vis de la Grèce et du problème fondamental du respect des traités internationaux. C'est ce qui nous sépare en mer Egée et à Chypre.

La Grèce s'est toujours montrée respectueuse du droit international, du droit des peuples et des droits de l'homme. La Turquie n'a pas montré le même respect. Il dépend d'elle de réviser son attitude. Une fois qu'elle aura constaté des progrès tangibles, la Grèce pourra envisager de réduire ses dépenses militaires. Mais pour le moment ce n'est pas le cas, au contraire, je dirais même qu'après Helsinki il y a eu des signes d'une nouvelle agressivité qui nous inquiète. Je veux espérer que ce sera passager et que cela ne reflète pas un changement significatif de la politique étrangère turque. »

*Propos recueillis  
par Didier Kunz*

Au prix d'efforts intensifs, la drachme fera son entrée dans l'euro le 1<sup>er</sup> janvier. Mais il reste à mener à terme les réformes

# L'odyssée de la Grèce vers la monnaie unique

**L**e 1<sup>er</sup> janvier 2001, la Grèce sera le douzième pays de l'Union européenne à rejoindre la zone euro. Le club de l'Eurogroupe étant supposé se distinguer par sa vertu financière et sa discipline économique, peu nombreux sont ceux qui auraient parié sur la réussite de ce défi que le premier ministre, Costas Simitis, s'était lancé à lui-même et à ses compatriotes, en arrivant au pouvoir il y a cinq ans. La Grèce était alors considérée comme l'enfant chétif de l'Europe. Elle était entrée dans la Communauté non en raison de ses mérites propres, mais parce que Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République française, l'avait promis à son ami Constantin Caramanlis, lors de l'exil de celui-ci à Paris.

Longtemps, les Grecs ont largement profité des subventions européennes. Ils n'étaient pas les seuls, mais ils se distinguaient de leurs compagnons portugais ou espagnols par une certaine désinvolture à l'égard des engagements communautaires. Cette attitude ne se limitait pas à la sphère économique. Dirigé pendant de longues années par le charismatique Andréas Papandréou, le gouvernement menait une politique fondée à l'intérieur sur le clientélisme le plus traditionnel, à l'extérieur sur un « tiers-mondisme » militant et le maintien d'une hostilité atavique envers le voisin turc.

Des voix « modernistes » se faisaient certes entendre dans le Pasok, le Parti socialiste panhellénique, mais elles étaient écrasées par Andréas Papandréou. Parmi elles, il y avait celle de Costas Simitis, parfois surnommé le « Michel Rocard grec ». Quand, miné par la maladie, Andréas Papandréou dut abandonner le pouvoir en janvier 1996, peu de temps avant de mourir, Costas Simitis profita des querelles entre les héritiers du fondateur du Pasok pour s'imposer d'abord comme chef du gouvernement, ensuite comme président du parti. Il annonçait une vraie rénovation de la politique grecque, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Et il tint parole.

Costas Simitis - qui, pendant la dictature des colonels, a vécu en Allemagne, où il enseignait l'économie - a rapporté de son exil un sens certain de l'organisation, de la persévérance et de la rigueur qui ne sont pas toujours les qualités majeures de ses compatriotes. Dès son arrivée au pouvoir, il s'était fixé pour objectif de rapprocher son pays de l'évolution générale de l'Europe et de rompre progressi-

vement avec une diplomatie aux accents souvent nationalistes.

Il a en partie réussi, et les électeurs grecs lui en ont donné acte aux dernières élections d'avril - il est vrai à une très faible majorité. Car la politique de convergence qui a permis à la Grèce de respecter les critères de Maastricht afin de pouvoir participer à l'euro ne s'est pas faite sans provoquer des mécontentements, en particulier chez les électeurs traditionnels du Pasok, les adversaires de Costas Simitis au sein même du parti lui reprochant d'avoir abandonné la politique sociale d'Andréas Papandréou.

Si les résultats macroéconomiques de la Grèce ont été jugés satisfaisants par ses partenaires européens, il reste beaucoup à faire pour moderniser les systèmes sociaux, assainir durablement les finances publiques, moderniser le système d'enseignement... En politique étrangère aussi, le gouvernement de Costas Simitis n'a pas achevé la rénovation promise.

Dans les Balkans, Athènes s'est efforcée d'améliorer ses relations avec tous ses voisins, sans toutefois pouvoir régler le différend qui l'oppose à la Macédoine. Avec la Turquie, les rapports restent compliqués, même si des « mesures de confiance » ont été décidées par les deux gouvernements pour éviter des incidents en mer Égée, après que la Grèce eut levé son veto à la candidature d'Ankara à l'Union européenne. La Turquie (et Chypre) ne sont plus une affaire gréco-turque, mais une question que doit se poser l'Union européenne tout entière. En ce sens aussi, Costas Simitis a réussi à « européaniser » la Grèce.

Daniel Vernet

Le « Monde Economie »  
interrompt sa parution  
pendant les vacances de fin  
d'année. Prochain numéro :  
le lundi 8 janvier daté du 9.  
Tous nos meilleurs vœux.

19.12.2000

# Questions-réponses

## 1 La Grèce respecte-t-elle les critères de convergence dits de Maastricht ?

Pour qualifier la Grèce au club de l'euro, le gouvernement a consenti des efforts importants pour réduire son déficit budgétaire, ramené à 2 % du PIB. La politique monétaire a également été resserrée de manière à réduire l'inflation. Celle-ci a chuté fin 1998 en dessous de 4 %, soit le taux le plus bas depuis vingt-six ans.

Dès la fin 1998, le pays avait rempli la plupart des critères définis par les Etats membres de l'Union européenne pour adhérer à l'Union économique et monétaire (UEM), notamment la limitation du déficit budgétaire à moins de 3 % du PIB, la stabilisation des taux de change et la convergence des taux d'intérêt à long terme.

## 2 Qu'en est-il de l'inflation en Grèce ?

L'indice des prix qui était supérieur à 8 % au début de 1998 a été ramené à 2,5 % en 1999. Il est remonté cette année, comme dans toute la zone euro, sous l'effet de la hausse du prix du pétrole. Le taux d'inflation grec moyen se situe actuellement à la limite supérieure de la définition de la stabilité des prix au sens de la Banque centrale européenne et dépasse de 0,6 % la moyenne de la zone euro. Les officiels grecs ne se privent pas de faire remarquer que deux Etats membres de la zone euro ont actuellement des taux d'inflation supérieurs à celui de la Grèce.

## 3 Quel est le rôle de l'aide financière de l'Union européenne ?

La Grèce est l'un des principaux pays bénéficiaires de l'aide financière de l'Union, laquelle équivaut à 4 % du PIB. Les investissements publics en Grèce sont largement cofinancés par les fonds structurels de l'Union, dont la part s'est encore accrue ces dernières années. En termes de PIB, la part de l'investissement public est passée de 3,2 % en 1995 à 4,2 % en 1999. En outre, depuis 1998, l'investissement public est supérieur au déficit public.

Des travaux importants d'amélioration des infrastructures ont été menés. Dans le cadre du Troisième Programme d'aide de la Communauté pour la période 2000-2006, actuellement en négociation, la Grèce se verra allouer des sommes importantes par l'Union européenne. Le gouvernement a demandé plus de 9 milliards de drachmes (26,5 millions d'euros), qui permettront le financement de projets jusqu'à une valeur de 16 mil-

liards de drachmes (46,9 millions d'euros).

De plus, le gouvernement poursuivra son programme de privatisation pour assainir le secteur public et mieux préparer le système bancaire à la compétition. La Banque de Crète, la Banque de Macédoine et Thrace, la Banque de Grèce centrale, ainsi que les chantiers navals de Syros, Skaramanga et Elefsina, appartiennent aujourd'hui au secteur privé.

## 4 Où en est la politique d'assainissement budgétaire ?

Des mesures ont été prises à partir de 1994 afin d'élargir l'assiette d'imposition, combattre l'évasion fiscale et améliorer le calcul et la collecte de l'impôt. En 1996-1997, des réformes d'ordre structurel ont été adoptées : accroissement des recettes budgétaires par élargissement de l'assiette fiscale, réduction ou suppression d'un certain nombre d'allègements fiscaux, relèvement du taux d'imposition des établissements financiers au titre de l'impôt sur les sociétés, instauration d'un impôt foncier et mise en place d'une retenue à la source de 15 % sur les intérêts des titres d'emprunt publics.

L'assainissement budgétaire en Grèce s'appuie essentiellement sur la réduction du déficit de l'administration centrale. Les autres secteurs de l'administration publique, notamment les comptes de la sécurité sociale, affichent en effet des excédents. Cette situation est liée à la réforme du système de sécurité sociale réalisée de 1990 à 1992, qui a permis d'augmenter progressivement les cotisations et de rationaliser les dépenses.

## 5 La remise en ordre du secteur public est-elle en cours ?

Une grille des salaires plus transparente et des critères de recrutement plus stricts dans le secteur public ont eu pour but de limiter les dépenses courantes. Ainsi, la politique de rigueur salariale, basée sur les prévisions d'inflation, qui a été adoptée dans le secteur public en 1998 a pratiquement abouti à un gel des salaires en termes réels jusqu'en 2000, voire au-delà.

L'excédent primaire des finances publiques est passé de 1 % du PIB en 1995 à 5,8 % en 1999. Cette amélioration est principalement due à une augmentation de la pression fiscale et à des recettes budgétaires particulièrement abondantes en 1998 et 1999. Les salaires et autres dépenses primaires courantes n'ont pas contribué à la réduction globale du déficit sur la période 1995-1999, et ont fait preuve d'une certaine rigidité.

# La Turquie défend sa place dans l'Europe

19.12.2000

ISTANBUL

de notre correspondante

**A** lors que la Grèce s'apprête à franchir une étape importante en rejoignant l'Union monétaire européenne, sa voisine et rivale de longue date, la Turquie, se débat pour l'instant dans de graves difficultés financières. « Pour la Turquie, le but principal est d'arriver au Marché commun. L'euro est une cible à beaucoup plus long terme, explique Erkut Yucaoglu, le président de la Tusiad, l'association des hommes d'affaires et industriels turcs. Notre programme économique actuel vise à amener la Turquie à un degré de pré-Maastricht. »

Dans l'immédiat, l'appui du Fonds monétaire international (FMI), qui a promis 7,5 milliards de crédits supplémentaires, devrait permettre à la Turquie de surmonter son manque de liquidités. A plus long terme, le plan de redressement économique sur trois ans, introduit en conjonction avec un accord de confirmation (stand-by) de 4 milliards de dollars avec le FMI, devrait créer un environnement économique plus stable.

## NIVEAU D'ÉDUCATION

La Turquie est officiellement sur la liste des candidats à l'Union européenne (UE) depuis le sommet d'Helsinki de décembre 1999. A Ankara aussi bien qu'à Bruxelles, on est conscient que ce pays est un gros morceau à avaler pour l'Union européenne : avec une population de 65 millions d'habitants et une économie d'environ 200 milliards de dollars, le pays fait figure de poids lourd parmi les candidats. Mais son PNB par habitant ne représente que 28 % de la moyenne enregistrée dans les pays membres, et il y existe de profondes disparités régionales.

Même si des facteurs politiques, tels que la situation des droits de l'homme, le problème kurde ou la question de Chypre, sont plus fré-

## Ankara est candidate à L'Union depuis le sommet d'Helsinki de décembre 1999

quemment cités comme faisant obstacle à son intégration rapide à l'Union, les indicateurs montrent que la Turquie a encore beaucoup à faire pour aligner sa structure économique et sociale avec celle des pays membres.

Ankara a cependant déjà franchi avec succès des étapes importantes vers l'intégration avec l'Union européenne : la Turquie est le seul pays candidat à avoir signé un accord d'union douanière avec l'UE, en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1996. C'est avec fierté que les Turcs rappellent que, malgré l'absence d'aide financière qui avait été promise par l'Union mais bloquée par un veto du Parlement européen, les entreprises turques se sont adaptées rapidement à la concurrence européenne. Le rapport régulier sur les progrès de la Turquie, publié récemment par Bruxelles, souligne que « l'intégration commerciale avec l'Union européenne se situe à un niveau relativement élevé ». Plus de la moitié des échanges commerciaux de la Turquie se font avec les pays de l'Union.

« L'Europe ne doit pas perdre de vue que le commerce avec la Turquie représente 50 milliards d'euros. Le surplus de 10 à 12 milliards d'euros en faveur de l'UE représente beaucoup d'emplois pour les pays européens, explique Erkut Yucaoglu. L'Europe pourrait faire plus en contrepartie, comme former nos éducateurs ou soutenir une réforme de l'éducation. »

La frustration est souvent à fleur de peau dans les relations entre Bruxelles et Ankara : les uns se plaignent de la lenteur des réformes démocratiques en Turquie, les

autres d'une politique de « deux poids, deux mesures » appliquée par Bruxelles à l'égard d'Ankara. Bien que le premier ministre, Bülent Ecevit, ait été invité au sommet de Nice pour la traditionnelle « photo de famille », le treizième candidat, la Turquie, ne figurait pas dans le document final qui répartissait les votes dans la future Europe élargie. Un détail qui n'a pas échappé aux Turcs qui se plaignent souvent que leur pays est traité comme un cas spécial.

Malgré ces difficultés, la volonté de poursuivre un processus d'intégration lancé avec l'accord d'Ankara en 1963 prend toujours le dessus. L'ordonnance prescrite par le FMI et la Banque mondiale, reflétée dans le programme d'austérité introduit par le gouvernement, coïncide en large partie avec les critères économiques d'adhésion imposés par l'Union : lutte contre l'infla-

tion - qui, à 39,1 %, est actuellement à son taux le plus bas depuis 1985 -, réforme du secteur agricole, réforme de la sécurité sociale et privatisation des entreprises étatiques.

L'influence excessive de l'Etat, aussi bien en politique qu'en économie, est l'un des obstacles que la Turquie devra surmonter. Les entreprises publiques représentent environ 8 % du PNB et, selon le rapport de l'UE, « ont trop de personnel, sont peu productives et ne survivent que grâce à des subsides étatiques ». Le gouvernement a déjà annoncé la privatisation prochaine de 33,5 % de Turk Telekom et la vente de 51 % des parts de Turkish Airlines, dont 24 % pourront être cédées à des investisseurs étrangers. La privatisation des banques d'Etat, qui représentent environ 40 % des avoirs bancaires, est également une priorité, de même que la mise en place d'instruments de supervision efficaces et une réforme du système judiciaire. L'environnement économique que le programme de redressement vise à créer devrait permettre à la Turquie d'attirer plus de capitaux étrangers : pour l'instant, les investissements directs dans le pays ne représentent que 0,5 % du PNB.

A court terme, la Turquie n'apparaît pas près de rejoindre la Grèce dans la communauté monétaire européenne, ni d'ailleurs dans l'Union européenne. Mais la Grèce a dû, elle aussi, déployer des efforts considérables pour atteindre son niveau de développement actuel. Pour la Turquie, la difficulté est aggravée par l'importance d'une large population, au niveau d'éducation moyen relativement bas. En revanche, la Turquie a un atout non négligeable dans une Europe vieillissante : une population jeune et dure au travail, qui a déjà permis à la Turquie de surmonter rapidement des difficultés politiques ou économiques.

Nicole Pope

## Bibliographie

- « Balkans : la Grèce, un acteur-clé dans la région », étude de Charalambos Tsardanidis (*Le Courrier des pays de l'Est*, septembre 2000, La Documentation française, 96 p., 78,71 F, 12 euros).
- « L'Economie des Balkans. II. Bulgarie, Grèce, Hongrie, Roumanie » (*Problèmes économiques*, n°2 620, juin 1999, La Documentation française, 32 p., 16 F, 2,44 euros).
- « Grèce : aux portes de l'euro » (*Problèmes économiques*, n°2665, mai 2000, La Documentation française, 32 p., 16 F, 2,44 euros).
- « Quel choix pour les Investisseurs internationaux ? Les cas de la Grèce et de la Turquie » (*Problèmes économiques*, n°2 686, novembre 2000, La Documentation française, 32 p., 16 F, 2,44 euros).

## M. Bush et l'Europe

C'EST peut-être la première salve. Elle a été tirée, sans doute pas par hasard, dans le très europhobe *Sunday Times* de Londres (17 décembre). John Bolton, un des conseillers du président George Bush, s'y livre à une attaque virulente contre le projet de l'Union européenne de se doter d'une force de réaction rapide. Plus précisément, M. Bolton, qui pourrait devenir l'un des adjoints de Colin Powell au département d'Etat, dénonce l'idée française selon laquelle cette force pourrait s'appuyer sur une planification, stratégique et opérationnelle, purement européenne. Des missions seraient alors conçues hors l'état-major de l'OTAN. Ce pourrait être le cas d'une opération à laquelle ni les Etats-Unis ni certains membres de l'Alliance ne souhaiteraient participer. Sacrilège, trahison, dit M. Bolton, qui voit dans le projet « une épée plantée au cœur de l'OTAN », un coup fatal porté à l'Alliance.

Ces propos vont dans le même sens que ceux récemment tenus par le secrétaire à la défense de l'administration Clinton. William Cohen (un républicain) juge que le projet européen – à vrai dire, essentiellement français – de doter l'Union de tous les organes de décision militaire lui assurant, le cas échéant, un minimum d'autonomie par rapport à l'OTAN aboutirait à la mort de cette dernière.

Le sujet est sensible. Nombre de partenaires de la France dans la mise en œuvre progressive d'une Europe de la défense sont extrêmement prudents. Des

pays comme l'Allemagne ou la Grande-Bretagne ne veulent en rien diminuer le rôle de l'OTAN. Ils acceptent de parler d'une certaine autonomie de l'Europe en la matière ; mais la France est la seule à utiliser l'expression « indépendance » européenne dans le domaine de la défense.

Il reste que la charge de M. Bolton sonne comme un rappel, et un avertissement. Aujourd'hui à la tête du département d'Etat, le général Colin Powell et M<sup>me</sup> Condoleezza Rice, à la direction du Conseil de sécurité nationale de la Maison Blanche – les deux plus hautes fonctions jamais confiées par un président américain à des Noirs –, sont des anciens de l'administration Bush père. Et celle-ci, notamment sous leur influence, mais aussi sous celle de Richard Cheney, alors secrétaire à la défense, n'avait jamais caché son hostilité à toute idée d'Europe de la défense, voire même de pilier européen de l'OTAN. Bill Clinton avait levé le tabou. L'équipe qui retourne aujourd'hui à la Maison Blanche, après huit ans d'interrègne démocrate, entretient toujours la même hostilité à l'Europe de la défense.

Mieux vaut le savoir. Et faire savoir à cette équipe qu'elle peut difficilement tenir deux discours à la fois. D'un côté, elle appelle au retrait le plus rapide possible des forces américaines engagées en Bosnie et au Kosovo. De l'autre, elle veut empêcher l'Europe de planifier elle-même des opérations auxquelles les Etats-Unis ne veulent pas, ou plus, participer. C'est l'un ou l'autre.

# La Grèce, de l'entrée dans la Communauté à l'arrimage à la monnaie unique

ATHÈNES

de notre correspondant

**D**ixième membre de la Communauté économique européenne (CEE) le 1<sup>er</sup> janvier 1981, la Grèce sera, à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, le douzième membre de l'Union économique et monétaire (UEM) : vingt années marquées par le populisme d'Andréas Papandréou, puis par la rigueur de Costas Simitis, qui a permis des progrès économiques fulgurants.

C'est Constantin Caramanlis, le chef de la droite pendant trente ans, qui a obtenu l'entrée du pays dans le Marché commun en 1981, à l'issue de la dictature des colonels. Mais l'homme du retour à la démocratie n'a pas pu mener la phase d'adaptation de son pays aux institutions européennes. Il a été chassé du pouvoir en 1981 par un raz de marée socialiste. Le mouvement était dirigé par Andréas Papandréou, qui avait fondé au lendemain de la dictature le Pasok (Mouvement socialiste panhellénique), après avoir joué un rôle de premier plan dans la lutte contre les colonels.

## CLIENTÉLISME

Décidé à renégocier les termes d'adhésion de son pays à la CEE, Andréas Papandréou adopte une politique opportuniste en se battant pour l'octroi de fonds communautaires, les programmes intégrés méditerranéens (PIM), qu'il répartit d'une façon clientéliste, au grand dam de Bruxelles. Les salaires, il est vrai très bas, augmentent en moyenne de 22 % jusqu'en 1985, les prix s'accroissent de plus de 21 % par an en moyenne de 1980 à 1986. Le gouvernement nationalise à tout va,

## La politique de rigueur suivie depuis 1996 a permis des progrès économiques fulgurants

70 % du PIB est contrôlé par le secteur public, par ailleurs inefficent.

Le Pasok remporte les élections de juin 1985 et Andréas Papandréou tente de redresser la barre économique en imposant pour deux ans une politique de rigueur et d'austérité qu'il confie à son nouveau ministre de l'économie, Costas Simitis. Le « Rocard grec » s'emploie à assainir l'économie et à redresser les comptes nationaux. Il est brutalement congédié début 1987 par Andréas Papandréou qui reprend sa politique populiste. Mais celui-ci perd les élections de juin 1989 dans l'atmosphère délétère d'un scandale politico-financier déclenché par le banquier-escroc Georges Koskotas.

Constantin Mitsotakis, président du parti conservateur Nouvelle Démocratie, prend les rênes du pouvoir en avril 1990. Décidé à remettre l'économie en ordre, il réimpose l'austérité, freine les grèves, réforme le régime des retraites et des assurances sociales. Mais l'inflation augmente de 58,4 % de 1990 à 1993 et la dette publique atteint 111,6 % du PIB en 1993. Constantin Mitsotakis n'aura pas le temps de poursuivre son œuvre d'assainissement : il perd la majorité au Parlement.

Aux élections d'octobre 1993, Andréas Papandréou, affaibli par

une santé fragile, revient au pouvoir pour trois ans. Il nomme au ministère de l'économie Yannis Papantoniou qui conduit la marche de la Grèce vers l'euro. Gravement malade en 1995, Andréas Papandréou est hospitalisé pendant plusieurs mois, ouvrant la course à la succession. C'est Costas Simitis, prêt depuis plusieurs mois, qui remplace le vieux leader populiste en janvier 1996. Il prend la tête du Pasok et remporte les élections anticipées de septembre.

Européen convaincu et moderniste, Costas Simitis lance le pays dans une marche forcée vers l'UEM, avec Yannis Papantoniou à la tête de l'économie. Le premier ministre se fixe pour objectif de rattraper le train européen : il met de l'ordre dans les comptes nationaux, augmente les recettes de l'État, réduit les dépenses, entame un programme de privatisations et commence à libéraliser les marchés.

Les résultats ne se font pas attendre : le déficit public, qui était de 10 % en 1995, est ramené à 1,5 % en 1999, la dette commence à baisser à partir de 1996 (111,6 % du PIB) et s'élève à 103,9 % en 2000. Costas Simitis axe son combat contre l'inflation en suivant une politique monétaire restrictive. L'inflation, de 7,3 % en glissement annuel en 1996, baisse à 2,6 % en 1999. Le différentiel d'inflation avec la moyenne communautaire passe de 17 points en 1991 à 2 points en 1999. La Grèce s'approche de la convergence réelle grâce à une croissance soutenue, supérieure à la moyenne communautaire : 3,2 % en 1997, 3,5 % en 1998, 3,5 % en 1999 et 4,1 % prévue en 2000.

Le dirigeant socialiste obtient en mars 1998 l'entrée de la drachme dans le système monétaire européen (SME) au prix d'une dévaluation de 13,8 %, puis dans le SME bis en janvier 1999. Devant les progrès considérables qui ont permis le respect des critères de Maastricht, les Quinze donnent au sommet de Feira, en juin 2000, leur feu vert à l'arrimage de la Grèce à la zone euro le 1<sup>er</sup> janvier 2001. Une victoire pour Costas Simitis qui a remporté, en avril, les élections législatives.

## MODÈLE

« On peut parler d'un miracle grec, c'est un succès du gouvernement Simitis, mais aussi de l'Union européenne, dont les fonds ont été largement utilisés pour le développement et l'assainissement », affirme un expert européen, pour qui la Grèce peut être « un modèle pour les Balkans et les candidats à l'Union européenne ».

« L'action de l'Union européenne est visible pour tous les Grecs dans chaque ville et chaque campagne », assure un haut fonctionnaire européen en poste à Athènes. « La Grèce est aujourd'hui un élève normal » de la Communauté européenne, ajoute-t-il, mesurant le chemin parcouru depuis vingt ans.

Le premier ministre s'est maintenant fixé de rattraper en dix ans le niveau de vie moyen de l'Union, alors qu'actuellement le pays en est à 70 %. Il pourra compter sur une manne de quelque 45 milliards d'euros accordée par Bruxelles, et sur l'organisation des Jeux olympiques à Athènes (2004). Une nouvelle locomotive pour le développement.

D. K.

# Un pays qui reste encore à moderniser et à libéraliser

ATHÈNES

de notre correspondant

Trois rapports, de la Commission européenne, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Fonds monétaire international (FMI), viennent de saluer les progrès que la Grèce a obtenus en matière économique, lesquels lui ont permis d'adhérer à la zone euro. Mais tous s'accordent à souligner la nécessité impérieuse de s'atteler aux réformes structurelles indispensables pour contenir une inflation menaçante et pour que le pays puisse tenir sa place au sein de l'Eurogroupe.

## FLEXIBILITÉ DU TRAVAIL

« L'Union monétaire impose la nécessité urgente de la stabilisation économique et, sur la question cruciale des réformes structurelles, un nouveau dynamisme est exigé pour diminuer le haut niveau de chômage et assurer un développement économique plus soutenu », estiment les économistes du FMI dans leur projet de rapport annuel.

Ils se prononcent pour des « réformes structurelles radicales tant dans le secteur public que sur

## La Grèce doit s'atteler à des réformes structurelles pour contenir une inflation menaçante et faire baisser le chômage

les marchés du travail, des biens et du capital » et proposent « la fusion ou la suppression d'organismes publics », la diminution du nombre de fonctionnaires et des réformes dans le domaine des retraites et de la santé « indispensables pour réduire les dépenses d'assurances sociales ».

Le FMI note que la situation sur le marché du travail est « décevante avec un taux de chômage le plus élevé de l'Union européenne », et réclame « une compression des dépenses et une gestion plus efficace du système fiscal » ainsi que « l'accélération de la libéralisation des marchés du gaz naturel et des transports ».

Le gouverneur de la banque centrale, Lucas Papadimos, a lui aussi

demandé à la fin novembre dans son rapport semestriel l'accélération des réformes structurelles.

Dans la foulée de sa victoire aux législatives d'avril, le premier ministre, Costas Simitis, a appelé dans son nouveau gouvernement des hommes sûrs, des « simitiens », aux postes les plus exposés par les réformes attendues. Tasos Yannitsis, son conseiller économique, a été nommé au travail, chargé de l'épineux dossier de la flexibilité. Nicos Christodoulakis, au ministère du développement, s'occupe de la libéralisation des marchés de l'énergie. Christos Vérélis, aux transports et aux communications, doit régler la privatisation d'Olympic Airways, lourdement endetté, et libéraliser les marchés des transports et des télécoms. Alekos Papadopoulos, qui a déjà fait ses preuves aux finances puis à l'intérieur, est chargé de la santé de la modernisation du système sanitaire et du dossier des retraites et des assurances sociales. Quant à Vasso Papandréou, la « dame de fer » socialiste, elle doit s'attaquer à la réforme de l'administration.

Depuis avril, les dossiers ont avancé plus ou moins rapidement, tandis que les privatisations ont

pris du retard. Un projet de loi sur la flexibilité du travail a été déposé au Parlement fin novembre, étendant le travail partiel et assouplissant les procédures de licenciement.

## PRIVATISATIONS

Une part minoritaire d'Electricité de Grèce (DEI) doit être mise en vente d'ici au premier trimestre 2001. Le gouvernement a cassé le monopole de l'OTE, l'opérateur

public des télécoms privatisé à 49 %, en vendant aux enchères, au début du mois de décembre, des licences de téléphonie vocales à cinq groupes privés. La réforme des caisses de retraite et d'assurance a été fixée au premier trimestre 2001. La libéralisation du cabotage a été ramenée du début 2004 à 2002.

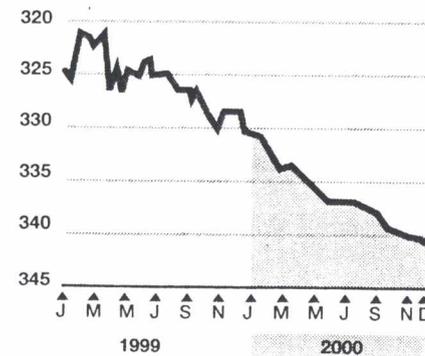
Le gouvernement grec a par ailleurs également réaffirmé sa détermination à poursuivre d'ici

à l'été prochain les privatisations partielles ou majoritaires d'Olympic Airways, de HAI (aéronautique et armements), ELTA (postes), OPAP (paris sportifs), OLP (port du Pirée), Helexpo, le principal organisateur d'expositions dans le pays, Eaux et Assainissement de Salonique, et à céder l'exploitation du canal de Corinthe.

D. K.

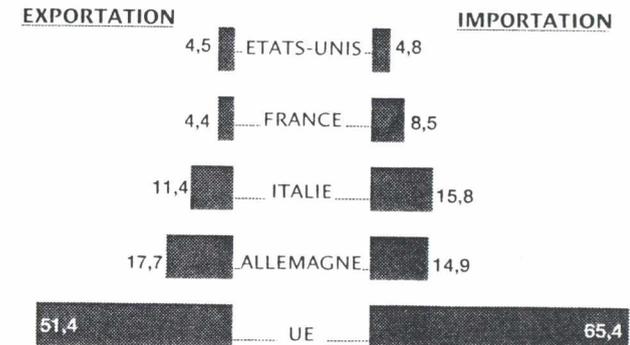
## ▼ La drachme s'est renforcée dans la perspective de l'entrée de la Grèce dans l'euro...

Taux de change drachme/euro (échelle inversée)



## ▼ ... et Athènes réalise désormais 60 % de son commerce au sein de l'Union européenne

Principaux partenaires commerciaux, en pourcentage



Source : Datastream/Economist Intelligence Unit.

19.12.2000

## Athènes à l'assaut des Balkans

### ATHÈNES

*de notre correspondant*

**F**orte de sa position géographique, de son appartenance à l'Union européenne et de ses atouts économiques, la Grèce a développé ces dernières années de multiples échanges avec ses voisins balkaniques qu'elle a renforcés depuis la fin de la guerre du Kosovo. En novembre 1999, une délégation de 43 dirigeants des plus importantes entreprises grecques, conduite par le ministre de l'économie et des finances Yannis Papantoniou, s'est rendue à Belgrade, Sofia et Skopje dans le cadre du plan gouvernemental pour la restructuration des pays de la région.

Athènes a indiqué qu'elle avait engagé 7,5 milliards de drachmes (22 millions d'euros) dans des premières interventions pour la paix dans la région. La Grèce a aussi prévu d'allouer 180 milliards de drachmes (528 millions d'euros) dans des actions de l'Agence de reconstruction des Balkans (créée après la fin de la guerre du Kosovo), dont 95 milliards de drachmes (280 millions d'euros) concernent la Yougoslavie et le Kosovo. Le gouvernement a établi en novembre 1999 un programme quinquennal

(2000-2004) de développement pour l'Europe du Sud-Est, d'un montant global de près de 543 millions d'euros.

Près de 3,4 milliards d'euros ont été investis dans les Balkans depuis dix ans, représentant 57 % de la totalité des investissements des sociétés grecques à l'étranger. Les échanges de la Grèce avec ses voisins balkaniques représentent plus de 15 % de son commerce extérieur.

### INVESTISSEMENTS EN SERBIE

La Serbie est le principal pays d'accueil des investissements grecs avec environ 1,68 milliard d'euros (comprenant les investissements programmés). En Yougoslavie opèrent quelque 80 sociétés grecques, et 150 entreprises commerciales mixtes y sont présentes. On trouve parmi elles le groupe Mytilinaios (mines, métallurgie), principal investisseur, et l'opérateur semi-public de télécoms OTE qui possède, depuis 1997, 20 % de Telecom Serbia.

En Macédoine, les investissements grecs approchaient au premier semestre 1999 l'équivalent de 70 millions d'euros. La firme Mytilinaios qui exploite les mines de Zletovo-Sas est à nouveau de la partie, de même que Titan

(ciments), Veropoulos (supermarchés), les marbres Lazaridis et les Pétroles helléniques qui ont acheté, en mai 1999, la majorité des actions de la raffinerie OKTA pour 150 millions d'euros, le plus important investissement étranger dans ce pays.

En Bulgarie, la Grèce dispose du plus grand nombre d'entreprises des pays de l'Union (450) présentes sur place. Les échanges bilatéraux ont atteint 649 millions d'euros en 1999, plaçant la Grèce en quatrième position. Yannis Papantoniou a récemment annoncé que son pays était prêt à financer pour 71 millions d'euros de projets en Bulgarie.

En Roumanie, les intérêts grecs s'élevaient il y a un an à près de 453 millions d'euros, avec 1 639 entreprises présentes sur place, dont l'OTE, qui détient un paquet majoritaire de Rom Telecom, Delta (produits laitiers) et Mytilinaios. Enfin, en Albanie, 200 sociétés grecques ont investi jusqu'à la fin de 1999 quelque 30 milliards de drachmes (96 millions d'euros), plaçant la Grèce à la deuxième place derrière l'Italie dans ce pays.

*D. K.*